



Serge MALVEAU, Guide de pêche de l'île de France à l'Afrique

Je suis née en région parisienne il y a 56 ans, j'ai capturé mes premiers poissons vers 5/6 ans, depuis la passion ne m'a jamais quittée, j'ai contracté cette maladie, récurrente comme la fièvre quarte et dont il n'existe à cette heure aucun remède !

Toutes les pêches me passionnent, de la pêche au coup aux grands poissons exotiques. Depuis ma plus tendre enfance, je suis attiré par les milieux aquatiques et c'est naturellement qu'après une longue période comme cadre dans l'industrie, je me suis tourné vers ma passion pour la pêche et j'en ai fait mon métier.

La pêche sportive m'a non seulement permis de découvrir des contrées magnifiques et de vivre des aventures fabuleuses dans le monde entier, mais surtout, de nouer d'étroites amitiés avec de belles âmes. Comme le disait mon ami Luc Bodis : « Après tout, la pêche n'est pas qu'une bête, un fil, une bête ! ».

Lors de mes mandats de président d'AAPPMA et de Fédération (Pêche et protection des milieux aquatiques) pendant de nombreuses années, j'ai pu constater une demande du public pour la formation à la pêche sportive, c'est naturellement que je me suis dirigé vers le centre national de formation aux métiers de la pêche afin d'y passer les diplômes obligatoires pour exercer (le métier de guide est une profession réglementée).

Aujourd'hui, après plus de 40 ans de pêche avec 25 ans de guidage, de l'eau douce à la mer et la pêche exotique, dont 15 passés à l'international, la passion est intacte et je mets tout en œuvre pour satisfaire les projets de mes clients.

Mes qualifications « pêche »

Brevet d'état :

BPJEPS : moniteur guide de pêche en eau douce (DRJSCS du LIMOUSIN)

(Guide du centre national de formation aux métiers de la pêche)

UCC : moniteur guide de pêche en milieu maritime (DRJSCS de RENNES)

CRR (Opérateur radio)

Permis mer hauturier

Permis rivière

Membre de la FFMGP (fédération Française des moniteurs guides professionnels)

Membre du SFFMGP (Syndicat des guides professionnels)

Partenaire exclusif du tour opérateur VNC (voyages nature concept)

Les assurances :

Responsabilité civile professionnelle Française : Garantie monde entier du groupe AXA

(Plafond de garantie 20 000 000€)

Responsabilité civile professionnelle étrangère supplémentaire pour VNC et Les Caorès : NSIA

(Plafond de garantie 100 000€)

Tous les guides professionnels doivent être en mesure de vous présenter sa carte pro délivré par le préfet et son attestation d'assurance RC pro française !

<http://eapublic.sports.gouv.fr/CarteProRecherche/RechercherEducateurCartePro>

